



à propos... la lettre d'information de Bernard Poignant

Pourquoi François ?

Bernard Poignant est maire de Quimper depuis mars 2008. Il préside également la communauté d'agglomération de Quimper et le Pays de Cornouaille. Son engagement européen l'a incité à intégrer le Mouvement Européen-France ; il a été désigné membre du bureau.

Le Parti Socialiste a utilisé et usé plusieurs méthodes pour choisir ou soutenir son candidat à l'élection présidentielle depuis que celle-ci se déroule au suffrage universel. En 1965, face au Général de Gaulle, personne ne voulait y aller. La SFIO s'est alors rangée derrière François Mitterrand qui avait pris la mesure de cette nouvelle donne institutionnelle. Il en fit le levier que l'on connaît. En 1969, De Gaulle démissionne, en 1974, Pompidou décède. Il faut faire vite pour désigner quelqu'un. Le Comité Directeur s'en charge pour une candidature séparée d'abord, pour une candidature unique de la Gauche ensuite.

En 1981, changement de méthode. L'ensemble des adhérents est appelé à voter pour désigner son candidat, conformément au règlement intérieur adopté en 1978. Le vote aura lieu mais avec un seul candidat, François Mitterrand. Il rassemblera en janvier 1981 84.32% des suffrages. Les autres suffrages sont les abstentionnistes, sans doute des déçus du retrait de Michel Rocard. En 1988, aucun vote n'aura lieu, le président sortant ayant décidé de se représenter.

En 1995, la même méthode est utilisée mais cette fois il y a deux prétendants, le Premier Secrétaire en exercice, Henri Emmanuelli et l'ancien, Lionel Jospin. Le vote aura lieu le 3 février après une campagne brève d'à peine un mois. Le second l'emportera. Il sera confirmé en 2002.

En 2006, le corps électoral s'élargit à des adhérents qui paient 20 euros de cotisation. Le nombre des candidats lui aussi augmente. Ils seront trois et Ségolène Royal en sortira victorieuse.

Pour 2012, le corps électoral gagne encore en extension puisque moyennant un euro symbolique et la signature d'une charte d'engagement à gauche, chaque Français peut participer au choix. On connaîtra en octobre le sort de cette méthode. Six candidats sont en lice. Là aussi il y a extension.

Il faut donc choisir. Pas seulement un candidat mais la personnalité que l'on préfère pour présider la France si le scrutin est positif. Longtemps Dominique Strauss-Kahn a eu les faveurs des sondages de popularité et d'intentions de vote même si, avant le 15 mai, leur



tendance était à la baisse. Souvent on me demandait pourquoi je n'adhérais pas à ce qui apparaissait une évidence pour beaucoup. Ma raison était simple : je n'arrivais pas à croire que l'on pouvait passer d'un coup de baguette magique de la direction du Fonds Monétaire International à une candidature de rassemblement de la gauche française. Je craignais que rompre une longue absence de France et un long silence pour les Français briserait l'euphorie sondagière. Je pensais que pour battre Sarkozy en 2012 il fallait l'avoir combattu depuis 2007. Tout cela est désormais du passé et nul de saura jamais ce qui serait advenu. Les événements judiciaires aux Etats-Unis ne changent rien à mon analyse.

François Hollande a été mon candidat dès le départ et je savais que sa candidature était déterminée. Il l'avait décidé seul sans passer par la négociation d'un pacte issu d'un arrangement de motion de congrès. Il se présentait devant la nation et ne conditionnait sa présence aux primaires à personne. J'entendais dire : son tour est passé. C'est en 2007 qu'il devait être candidat. En effet, il aurait pu l'être. Un congrès de Dijon réussi en 2003, trois élections gagnées en 2004, un référendum interne sur l'Europe remporté haut la main en décembre de la même année, une consécration comme homme politique de l'année 2004, tout lui souriait et rien ne devait l'arrêter. Sauf le coup d'arrêt du référendum nationale du 29 mai 2005 sur la constitution européenne. Passe encore sur l'échec, mais pas sur la contribution de plusieurs dirigeants socialistes à cet échec. Il fallait recoller les morceaux, éviter l'éclatement du Parti Socialiste, réaliser cette fameuse synthèse au congrès du Mans, celle qui lui fut tant reprochée par ceux qui la demandaient.

François Hollande a donc repris son chemin après avoir quitté la direction du Parti Socialiste, après onze ans de bons et loyaux services. Il a recommencé à sillonner la France pour s'imprégner de ses diversités, de ses paysages, de ses traditions régionales, de ses cultures locales et les situer dans l'unité nationale. Il a été réélu à la présidence du Conseil Général de Corrèze, département qu'il a rejoint en 1981 pour se présenter aux élections législatives de juin contre un certain... Jacques Chirac. Celui-ci n'avait encore jamais entendu parler de François Hollande. Même le labrador de Mitterrand est plus connu en Corrèze, disait-il. Il faut croire qu'il a changé d'avis depuis. Personnellement j'aime ce côté conquérant et non héritier en matière politique, j'apprécie ce côté fidèle à un territoire plutôt que le nomadisme électoral pour chercher à être élu là où c'est le plus facile.

Et puis, il y a les thèmes choisis d'entrée de jeu. J'en retiens deux. La jeunesse d'abord. Non pas pour faire du jeunisme ou flatter une classe d'âge. Elle est de toute façon très critique à l'égard du monde politique et il ne sert à rien de chercher à lui passer la main dans le dos.



Par contre la cohésion nationale pourrait être ébranlée si demain les générations s'ignorent, voire s'opposent. Si la devise de la République venait à perdre tout son sens pour la jeunesse. Si le scepticisme et le pessimisme gagnaient encore plus ses rangs, c'est la communauté nationale toute entière qui pourrait baisser les bras. Nos politiques publiques doivent faire de la jeunesse son fil conducteur.

La justice ensuite. François Hollande a, parmi les premiers, mis en garde contre des promesses inconsidérées. La situation financière de la France ne le permet pas. Promettre à crédit, c'est promettre dans le vide. Mais il faut être juste. C'est un des grands enjeux du scrutin présidentiel. La réforme fiscale devient alors une obligation prioritaire. C'est audacieux de l'annoncer ainsi, car chaque Français va craindre d'y perdre. N'oublions pas que la Révolution Française de 1789 est née d'un endettement excessif du pays, joint aux privilèges fiscaux dont jouissaient l'aristocratie et le clergé. Des Français se sont alors "indignés". On les fête tous les 14 juillet. Comparaison n'est pas raison car la monarchie absolue n'est pas la République démocratique. Attention cependant ! D'où le rôle historique de la Gauche en 2012 : régler la dette de la France dans la justice entre les Français. François Hollande a choisi ce chemin. Voilà pourquoi je l'emprunte avec lui.